

## **« La loi du plus hors la loi »**

Oksannah RAHELIARINIRINA (Terminale)

A Madagascar, les plus valorisés par la loi sont souvent.... les hors la loi.

Et bons citoyens mais pauvres riment souvent avec mort dans mon pays.

Certains Malgaches se sont violemment battus pour leur indépendance lors de l'insurrection de 1947. Aujourd'hui, notre gouvernement aveuglé par « 12 sacs de riz, des sachets de bonbon, des bouteilles d'huile et des bouteilles de limonades » offerts par des entreprises chinoises principalement, court hâtivement vers la recolonisation, du moins économique.

Il ne s'agit pas de discriminer les personnes de nationalité chinoise ou de se comporter différemment avec eux. Mais des préjugés disant que « les chinois épuiseront les ressources malgaches » commencent à se diffuser. Et là, je dis STOP! Ces personnes-là, essayent comme chacun d'entre nous de travailler, peu importe leur nationalité. Et à mon sens, ils réussissent, eux, par de moyens légaux, à Madagascar. Alors, ne rejetons pas la faute sur eux! Car dans mon cas précis, à la base de ma démarche, si c'est bien une entreprise chinoise qui va exploiter pendant 40 ans un espace du territoire malgache, ils ont obtenu une autorisation officielle de la part du gouvernement. C'est à ce dernier que nous devons demander des comptes!

Les problèmes intérieurs auxquels nous faisons face pèsent beaucoup trop et le niveau de pauvreté ne cesse d'augmenter. Entre 1960, année de l'indépendance, et aujourd'hui, nous sommes le seul pays au monde à avoir un PIB/Habitant qui a baissé de presque de moitié sans conflit majeur ou catastrophe naturelle d'ampleur !!!

En novembre 2015, une compagnie chinoise Jiuxing mines a eu l'autorisation d'exploiter une ressource de mon île : l'or de la région de Sohamamanina, qui se trouve à environ 70 kilomètres d'Antananarivo, capitale de Madagascar. Cette compagnie a bénéficié de 7500 hectares de terre soit 70% de la superficie d'Antananarivo, pour une durée de 40 années renouvelables.

Le mécontentement de la population locale vis-à-vis de cette décision a entraîné des manifestations. Ces grèves étaient dirigées par deux hommes : Pierre Robson et Tsihoarana Andrianony et ils étaient accompagnés de personnes âgées qui sont censées être à la retraite et d'enfants qui normalement doivent étudier à l'école.

Ils étaient en colère parce que, pendant 40 ans, ils vont être dépossédés de la terre qui recèle non seulement cette matière première mais aussi de richesses

culturelles et écologiques. C'est le seul endroit où il existe encore des reliques sur les ancêtres des Malgaches, les Vazimbas, mais c'est aussi l'une des seules zones de l'île où se trouve une forêt de tapias, endémique de Madagascar. Ils ont manifesté car ils ont été éjectés de terres communales sans avoir eu leur avis à donner pour au moins 40 longues années.

Ils sont tristes car, sur ordre du président qu'ils ont eux même élu, ils sont expulsés du seul lieu où ils pouvaient trouver de quoi survivre. Leur cause est défendable mais leurs paroles n'avaient pas assez de valeur car aucune mesure en leur faveur n'a été prise.

Le président et son gouvernement sont les seuls à avoir vu une autre raison pour expliquer ces manifestations. Pour les autorités, ces grèves relèvent de l'ordre politique. Les forces de l'ordre sont alors intervenues massivement, avec des bombes lacrymogènes et pistolets en main pour faire face à quelques personnes défendant l'accès à la terre de leur village. Et tout cela pour soi-disant éviter de mettre l'état en danger. Ces grèves sont, pour les gouvernants, des agissements en faveur d'un coup d'état.

Quelques militants ont été blessés, neuf dont les deux leaders ont été incarcérés dans la prison d'Antanimora et d'autres y ont laissé leur vie. Les deux leaders sont aujourd'hui reconnus coupables devant le tribunal et sont inculpés pour atteinte à la sureté de l'état, pour conduite d'une manifestation sans autorisation et pour destruction de biens publics.

C'est une atteinte flagrante à l'article 19 de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme : «tout individu a droit à la liberté d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre sans considération de frontières, les informations et les idées par quelques moyens d'expression que ce soit».

Au niveau de l'impact économique de l'arrivée de cette entreprise, ils seront faibles car les emplois locaux créés dans la foulée seront dérisoires. Or, les Malgaches ont soif de travail. Ils ne bénéficient pas pleinement de leur droit dicté dans l'article 23 de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme : «toute personne a droit au travail et à la protection contre le chômage.» Cette Déclaration a bien sûr été ratifiée par Madagascar.

Ils ne bénéficient pas non plus des droits sociaux que l'on trouve, concrètement, en France et dans les textes de lois malgaches. Je prends comme exemple les pensions de retraite pour les plus âgés ou les congés-payés qui sont en réalité une utopie pour bon nombre de Malgaches.

De plus, il semble exister à Madagascar deux poids deux mesures au niveau

de la justice. La population préfère souvent utiliser la loi du Talion et régler ses problèmes elle-même plutôt que de faire appel à la police et à la justice malgache. Et, pourtant les autorités ne sont-elles pas justement censées protéger la population?? Mais ce n'est pas le cas dans mon pays!

Cette perte de confiance vis-à-vis de la justice entraîne des dérives comme la justice populaire qui s'accroît à Manakara, plus précisément à Ampasimanjeva au sud de Madagascar. Dans cette région, les vols violents de zébus et les attaques de coupeurs de routes sont fréquents et la plupart des coupables ont été arrêtés et mis en prison. Vous me direz que les autorités font bien leur travail ?

Et pourtant... L'état malgache a développé une forte propagande sur « une grande victoire sans précédent dans la lutte contre l'insécurité ». Non pas, suite à ces arrestations, mais parce que 4000 personnes reconnues coupables de meurtre et/ ou de viols, de vols ont été mis en prison puis en novembre 2014, ont été libérées.

POURQUOI?? Parce qu'en contrepartie d'une grosse somme d'argent publique provenant des impôts payés par les Malgaches, ces condamnés ont engagé leur « parole » à ne plus commettre de méfaits. Ils se sont donc métamorphosés en bons citoyens. 2500 des détenus allaient d'après les autorités suivre ce même chemin. Ils pouvaient reprendre leur vie normale, auprès de leur proche, parmi les bons citoyens malgaches. Tout ceci a été fait dans le cadre du pouvoir discrétionnaire du gouvernement sans intervention ni de juges ni de tribunal.

Peu après cette réinsertion, le 12 décembre 2014, une partie de ces nouveaux bons citoyens ont menacé d'attaquer de nouveau en précisant être lourdement armés si la police et les forces de l'ordre ne quittaient pas la région. La situation s'est donc envenimée et le pacte n'a pas tenu.

Le gouvernement de Madagascar semble se mettre du mauvais côté. Car ce n'est plus de la démocratie mais plutôt de la dictature qui crée de l'anarchie. On privilégie les criminels sur la foi de leur parole et on fait taire des honnêtes gens qui manifestent pour leur terre communale. Mais où allons-nous? Qu'en-est-il des générations à venir??

Mesdames et Messieurs les membres du jury, je voudrais juste que le gouvernant actuel ou futur puisse faire en sorte que les Malgaches sentent au moins l'illusion de sécurité et que les autorités soient à leur côté, qu'ils n'aient plus peur de dire à haute voix ce qu'ils pensent sans se soucier des punitions et en utilisant leur liberté d'expression. Et je souhaite qu'ils bénéficient pleinement des richesses malgaches en tant que Malgaches justement.

Je m'adresse plus précisément au président Hery Rajaonarimampianina et à ses conseillers : pourquoi ne pas permettre aux Malgaches d'exploiter une part de leur richesse?

Pourquoi ne pas faire des dons comme des sacs de riz et autres besoins primaires aux Malgaches pour qu'ils puissent survivre dans le Sud et que l'argent de l'état soit utilisé pour créer des infrastructures scolaires ou médicales au lieu de rémunérer des criminels pour une éventuelle paix sociale si vite remise en cause??

Pourquoi ne pas créer des emplois pour les travailleurs malgaches et lutter ainsi contre le chômage en accordant ce bail emphytéotique à cette entreprise étrangère ?

Les élus sont là grâce au peuple et doivent s'employer pour le peuple.

Alors, s'il vous plaît, tournez-vous urgemment vers la partie du peuple la plus démunie au lieu de favoriser ceux qui possèdent déjà. Les Malgaches ne doivent plus être esclaves d'eux-mêmes dans leur propre pays!

Luttons ensemble pour que la loi ne soit plus celle du plus hors la loi !